

aussi étrange que celui-ci : *Inscriptions antiques romaines* ? Comment n'a-t-il pas vu de suite que le seul titre rationnel qui convient au livre de M. de Boissieu était *Inscriptions antiques du Lyonnais*? S'il eût pris ce titre, toutes nos inscriptions lui appartenait de droit; ce n'est certes pas moi qui les lui aurais contestées : j'aurais été trop heureux de les voir transmises à la postérité par son habile crayon. à la condition cependant qu'il n'eût pas mis dans son livre toutes les autres inscriptions répandues en Europe où paraît le mot *Lugdunensis* désignant non pas la ville de Lyon, mais l'une ou l'autre des provinces lyonnaises en général, c'est-à-dire le quart de la Gaule !

Mais laissons ces préambules, et venons de suite aux faits essentiels. Je vais suivre pas à pas M. Roux dans son prétendu compte-rendu de mon livre, et, malgré la prévention que vous avez pour lui, vous serez forcé de convenir qu'il n'a pas complètement rempli la mission dont vous l'aviez chargé.

Dans le chapitre premier, intitulé: «Etat du pays avant l'arrivée des Romains», j'ai décrit plusieurs monuments celtes, détruits pour la plupart aujourd'hui. M. Roux dit que « l'époque celtique est ici d'une importance minime, et que la plupart des monuments de cet âge sont très-contestables. » Comme preuve, il en cite un seul, les *pierres de Jas*, dont il attribue la disposition à des accidents naturels. Quant à celui de Balbigny près de Feurs, dont j'ai donné un dessin authentique, pas un mot.

Le chapitre deuxième, où j'ai réuni tous les monuments faisant mention du peuple ségusiave, pour arriver à démontrer aux plus incrédules la véritable orthographe du nom de ce peuple gaulois, a été plus heureux auprès de M. Roux. Il s'y est arrêté longuement, mais seulement pour le critiquer. Vous chercheriez vainement une approbation dans tout son factum. Je le suivrai sur son terrain pour rectifier ce que ses appréciations ont d'erro-nées.

Parmi les monuments portant le nom des Ségiavives, l'un des plus curieux sans contredit est la petite monnaie dont j'ai donné la gravure, page 9 de mon livre, et que je reproduis ici, afin de